



## Orientations de travail 2017

<b>MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS</b>	<b>3</b>
1. Gouvernance et ingénierie de la politique de la ville	3
2. Soutien au développement des conseils citoyens	5
3. Habitat et renouvellement urbain	6
4. Développement économique et emploi	8
5. Éducation et jeunesse	11
6. Égalité, lutte contre les discriminations et accès aux droits	11
<b>AUTRES ACTIVITÉS DU CENTRE DE RESSOURCES</b>	<b>15</b>
1. Les missions d'accompagnement et d'appui aux réseaux locaux	15
2. La contribution à des instances nationales	16
3. Le recensement et la diffusion des ressources	17
4. Publications	18

En 2017, la politique de la ville aura 40 ans. Face à la permanence des inégalités sociales et territoriales, elle aura traversé des années de ruptures économiques et politiques, de transferts de compétences, recentrages des priorités et autres changements d'échelles géographiques. Cette date anniversaire sera également celle du bilan à mi-parcours des contrats de ville et de leurs effets, dans un contexte de réforme institutionnelle non encore aboutie et alors que se profilent des échéances électorales majeures qui impacteront sans nul doute la politique de la ville et ses priorités.

Face à ces enjeux essentiels pour la cohésion sociale des territoires, les axes de travail de Profession Banlieue pour 2017 couvrent toujours l'ensemble des problématiques du développement social, économique et urbain des quartiers, avec quelques inflexions néanmoins. Comme l'ensemble des acteurs de la politique de ville, le centre de ressources fait une place aux nouveaux partenaires que sont les conseillers citoyens, avec leurs propres besoins d'information, de co-formation et de mise en réseau.

Profession Banlieue souhaite ensuite renforcer ses actions de qualification *in situ*, afin d'articuler encore plus étroitement les réflexions sur le sens de l'action et celles relatives à leur mise en œuvre opérationnelle.

Enfin, une réflexion plus large sur les modalités de capitalisation verra s'amorcer en 2017 la refonte du site internet de l'association et se poursuivre, de manière complémentaire aux publications en format papier, le développement de nouvelles formes de capitalisation et de diffusion autour de la vidéo et du numérique.

Ainsi, le programme de travail couvrira cette année six axes :

- **La gouvernance et l'ingénierie des contrats de ville** : séminaire sur les inégalités sociales en Seine-Saint-Denis pour mieux orienter les politiques publiques, groupe de travail sur l'ingénierie du développement social local, rencontre sur les associations, maillons essentiels du développement des quartiers, etc. ;
- **Le soutien aux conseils citoyens** : modules de qualification des conseils citoyens et de leurs référents, animation d'un réseau d'échange, développement du site internet Y aller par 4 chemins, dédié à la participation, etc. ;
- **L'habitat et le renouvellement urbain** : visite sur site de nouveaux projets de renouvellement urbain du département, approfondissement du travail sur la participation des habitants dans les Pru, journée d'étude sur la conception et les usages de l'espace public, etc. ;
- **Le développement économique et l'emploi** : ateliers sur l'économie locale créatrice d'emploi, sur la mobilisation des fonds européens, réflexions sur l'évolution du monde du travail et des qualifications, le Grand Paris Express comme vecteur d'emploi pour les quartiers, etc. ;
- **L'éducation et la jeunesse** : cycle de qualification sur l'identité des jeunes, travail sur les fonctions des coordonnateurs Pre, journées d'échanges avec l'Éducation nationale, etc. ;
- **L'égalité, la lutte contre les discriminations et l'accès aux droits** : groupe de travail sur la santé mentale, accompagnement des associations de médiation sociale dans leurs outils de suivi, « 5 à 7 » sur les réalités de l'immigration, etc.

## MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS

### 1. Gouvernance et ingénierie de la politique de la ville

À l'heure du bilan à mi-parcours des contrats de ville, la question de leur évaluation va ressurgir avec une certaine acuité, d'autant que tous les cadres opérationnels ne sont pas en place (pacte fiscale et financier, annexe financière des contrats de ville, rapport annuel...). Les conseils citoyens désormais installés doivent encore, pour beaucoup, d'entre eux asseoir leur fonctionnement et préciser leurs objectifs. La réorganisation de la politique de la ville à l'échelle des établissements publics territoriaux (Ept) se poursuivra, avec toujours des questions sur la répartition des compétences et des moyens d'ingénierie entre métropole, territoires et communes.

#### **Réinvestir le développement local des quartiers – Groupe de travail**

Animation : Frédéric Tréca, consultant

Depuis longtemps maintenant, les logiques de dispositifs et les contraintes administratives tendent à prendre le pas sur ce qui faisait le caractère innovant et stimulant de la politique de la ville. Les équipes en charge de sa mise en œuvre déplorent souvent ne plus avoir les moyens d'intervenir dans la proximité, pour assurer la mission de développement social local initialement dévolue à cette politique. La création récente du Grand Paris et de ses territoires bouleverse par ailleurs l'organisation des compétences et des ingénieries, d'autant plus que les 4 Ept du département n'ont pas tous les mêmes configurations ni la même expérience en matière d'intercommunalité. Profession Banlieue propose donc la mise en place d'un groupe de travail dédié aux équipes politique de la ville dont l'objectif sera d'engager une réflexion sur les missions des équipes politique de la ville dans le nouveau contexte de la loi Lamy et de la Métropole du Grand Paris. Au-delà des spécificités locales, quelles sont notamment les conditions organisationnelles, méthodologiques et de moyens à réunir pour donner à la politique de la ville des capacités d'innovation et d'accompagnement des dynamiques et des projets dans la proximité ?

#### **Spécifier les inégalités sociales en Seine-Saint-Denis pour mieux adapter les politiques publiques – Ateliers**

Au regard des spécificités sociales et urbaines de ce territoire, du cumul des difficultés qu'il rencontre ainsi que des nombreuses ressources dont il dispose, peut-on considérer que les politiques publiques qui y sont menées sont adaptées à la situation ? Dans cette optique, des administrateurs de Profession Banlieue ont souhaité réunir différents acteurs publics et privés de la Seine-Saint-Denis pour tenter de mieux montrer la richesse et la diversité d'un département qui semble de moins en moins être un bloc homogène, d'objectiver un certain nombre d'inégalités (en matière d'éducation, de logement, d'équipement...), de pointer les dynamiques et, *in fine*, de produire d'une connaissance susceptible d'orienter les politiques publiques. Animé par un chercheur, ces ateliers alterneraient successivement entre des portraits des réalités du département, des analyses des politiques publiques afférentes et la production de synthèses argumentées.

#### **L'évaluation et le suivi des contrats de ville : un outil de mobilisation des moyens de droit commun – Formation-action (suite)**

La question de l'évaluation est centrale pour une politique qui cherche à réduire les inégalités sociales et territoriales et à améliorer les conditions de vie dans les quartiers. Les contrats de ville

signés, la question des modalités d'évaluation de la politique de la ville reste pourtant largement posée au plan local, qu'il s'agisse de mesurer les effets sur la gouvernance ou sur la situation des quartiers. Profession Banlieue a donc souhaité prolonger la formation-action mise en place fin 2015 afin de permettre aux différents signataires des contrats de ville (État, territoires, villes, conseils régional et départemental, Caf, Ars, bailleurs...) d'échanger sur les démarches d'évaluation et de suivi à mettre en place localement. Quels indicateurs de mesure des écarts et de mobilisation des différents moyens de droit commun privilégier ? Quels seraient les outils d'évaluation du projet intégré ? Comment savoir si ce que l'on met en œuvre fait évoluer la situation repérée ?

#### **La mobilisation des fonds européens au bénéfice des quartiers – Ateliers interterritoriaux Paris – Est Ensemble – Plaine Commune**

Pour les collectivités et les associations de Seine-Saint-Denis, l'enjeu de mobilisation des fonds européens est de taille, d'autant plus que les contrats de ville doivent désormais intégrer une dimension européenne et que 20 % des fonds européens sont fléchés sur les quartiers prioritaires, notamment au moyen d'investissements territoriaux intégrés (Iti). Comment ces fonds européens peuvent-ils consolider les projets de développement économique local, notamment en matière d'économie sociale et solidaire dont on sait qu'elle bénéficie davantage au territoire local ? En 2017, Profession Banlieue a souhaité, avec trois territoires bénéficiant d'un Iti - la ville de Paris et son centre de ressources, Est Ensemble et Plaine Commune - co-construire des ateliers de travail interterritoriaux réunissant des professionnels de la politique de la ville, des fonds européens et du développement économique local, ainsi que des porteurs de projet bénéficiant ou non de financements européens. Ces espaces d'échange et de qualification entre ces différents territoires concernés par un Iti auront à terme vocation à proposer un projet de coopération fédérant ces trois territoires et types d'acteurs.

#### **Associations et autres formes d'engagement : des acteurs du développement des quartiers à soutenir – Rencontre**

Dans un contexte de crise économique et de restriction budgétaire, les associations subissent de plein fouet les ajustements des politiques publiques. Les associations locales, qui interviennent au quotidien dans les quartiers de la politique de la ville, faute d'une assise financière suffisante, sont les plus fragilisées par les transformations institutionnelles et par le durcissement des procédures d'attribution des crédits. L'ambition des nouveaux contrats de ville est ainsi de simplifier l'action des associations et de les positionner dans une logique de complémentarité au service du projet de territoire, plutôt que dans une mise en concurrence avec les traditionnels appels à projet. Comment y parvenir dans les faits et comment aider les associations de proximité à passer ce cap ? Et au-delà, comment la politique de la ville peut-elle soutenir de nouvelles formes d'engagement et d'actions qui passent davantage par des collectifs informels et par la mise en réseau, comme l'a montré le 3<sup>e</sup> rapport biennal réalisé par Question de Ville et la Fédération nationale des centres sociaux ?

#### **Les équipes politique de la ville – Réunions dédiées**

Ces réunions bimestrielles regroupent les équipes politique de la ville, autour d'un thème d'actualité, d'une procédure ou de l'intervention d'un partenaire, afin de permettre un échange de connaissances, de savoir-faire et d'animer au mieux le réseau. En 2017, ces réunions d'échanges porteront sur des sujets aussi différents que la gouvernance de la politique de la ville dans les nouveaux Ept de la métropole, l'évaluation des contrats de ville, l'accompagnement des conseils citoyens, le développement social et économique des quartiers...

## 2. Soutien au développement des conseils citoyens

La réforme de la politique de la ville a permis d'impulser une dynamique nouvelle en matière de participation citoyenne. Celle-ci doit néanmoins être fortement soutenue pour que les conseils citoyens prennent toute leur place en tant que partenaires et que les modalités de gouvernance de la politique de la ville évoluent. Dans cette perspective, Profession Banlieue souhaite développer à la fois des démarches de qualification et de co-formation, des instances de réflexion concrètes pour faire évoluer l'action publique et des outils de partage de bonnes pratiques pour convaincre les acteurs locaux de s'engager dans de nouvelles formes de participation.

### **Soutenir les capacités d'expertise et d'intervention des conseillers citoyens de Seine-Saint-Denis – Formation-action**

En 2017, Profession Banlieue souhaite progressivement soutenir la capacité d'expertise et d'intervention des conseils citoyens, en complémentarité de l'offre proposée au niveau national ou local. Des modules de qualification pourront ainsi être testés en 2017 à l'échelle d'un ou plusieurs établissements publics territoriaux. Ces formations-action s'inscriront dans la complémentarité des accompagnements déjà prévus par les collectivités, en régie ou via leurs prestataires. Elles porteront, en fonction des besoins exprimés par les conseillers, tant sur les thèmes prioritaires de la politique de la ville que sur les aspects organisationnels, dans une logique de co-formation.

### **Animation d'un réseau départemental des conseils citoyens – Réunions dédiées**

Profession Banlieue proposera également, à l'échelle départementale, l'animation d'un réseau d'échange des conseils citoyens et de leurs référents afin qu'ils puissent partager leurs interrogations et expériences. Ce réseau pourra également être l'occasion de leur transmettre un certain nombre de ressources sur la politique de la ville et les conseils citoyens, de présenter et mettre en discussion des outils existants (comme la plateforme nationale des conseils citoyens).

### **Rencontre territoriale des conseils citoyens de l'Ept Grand Paris - Grand Est – Rencontre**

Cette rencontre est le fruit d'une initiative portée par la Préfecture de Seine-Saint-Denis et l'Établissement public territorial Grand Paris - Grand Est. Le centre de ressources Profession Banlieue et François Hannyer, consultant, apporteront leur appui à l'organisation et à l'animation de la rencontre, en lien étroit avec les équipes politique de la ville du territoire. Une matinée de travail articulante débats en plénière et ateliers de travail sera pour chacun l'occasion d'échanger avec d'autres conseillers citoyens pour croiser les expériences, en tirer des enseignements, dégager des pistes de travail et dialoguer avec les institutions présentes (représentants de l'État, des villes et de l'Ept).

### **La participation des habitants au cœur des enjeux du nouveau programme de renouvellement urbain – Groupe de travail (suite) et Rencontre – Animation : Félix Grucker, Capacités**

Le nouveau programme national de renouvellement urbain souhaite être plus ambitieux que le précédent en matière de participation des habitants et conditionne l'obtention des financements à la mise en place de conseils citoyens et de maisons du projet dans les quartiers concernés par un Pru. Or, lors de la dernière décennie, l'association effective des habitants aux projets qui les concernent s'est heurtée à toute une série d'obstacles d'ordres politique, temporel et opérationnel. Quels programmes, contenu et animation seront proposés dans ces futures maisons du projet ? Quelles articulations envisager entre le Pru, les conseils citoyens et les équipes politique de la ville en soutien à ces démarches participatives ? En 2017, ce groupe de travail se poursuivra par la visite d'une

maison du projet et une séance de synthèse pour définir le contenu d'une démarche participative articulant les différents outils au service de la participation du plus grand nombre.

Par la suite, une rencontre sera organisée pour mettre plus largement en débat le travail du groupe et imaginer comment le nouveau programme de renouvellement urbain pourrait être plus ambitieux en termes de co-construction des projets avec les habitants.

### **Développement du site internet « Y aller par 4 chemins », consacré à la participation des habitants dans les quartiers populaires**

*Action menée en partenariat avec trois autres centres de ressources : Crdsu (Rhône-Alpes), Trajectoire Ressources (Bourgogne et Franche-Comté), et RésOvilles (Bretagne et Pays de la Loire)*

Dans chacun des 4 centres de ressources, les actions expérimentales consacrées à la participation sont restituées et capitalisées via une plateforme numérique interrégionale dont l'ambition est triple :

- Donner à voir dans sa réalité, dans sa complexité, et sans complaisance, les débats et questions générées autour de la participation des habitants, en donnant priorité à l'expression de celles et ceux (élus, professionnels, habitants, structures d'accompagnement) qui auront été au cœur des projets locaux ;
- Renouveler pour partie les formes de la capitalisation, en tentant de saisir ce qui se joue dans les actions locales et de le restituer de façon intelligible mais aussi sensible. En effet, malgré un nombre considérable de rapports, recherches et retours d'expériences réussies en matière de participation, force est de constater que l'on en reste toujours au stade de l'injonction ou de la bonne pratique ;
- Travailler en partenariat avec des médias de proximité ou des structures de communication pour capter et valoriser des moments clés de la participation.

L'année 2017 verra se poursuivre l'ajout de contenus produits par les 4 centres de ressources ou co-produits entre eux lors de séminaires de travail.

## **3. Habitat et renouvellement urbain**

En Seine-Saint-Denis, la question du renouvellement urbain des quartiers tient une place particulière dans l'action publique locale. En effet, le Npnu se décline en 24 projets d'intérêt national et 10 projets d'intérêt régional, qui entreront progressivement en phase opérationnelle. Dès lors, comment rapprocher les acteurs du social et ceux de l'urbain qui agissent pour les mêmes territoires et leurs habitants ? Quel bilan peut-on faire du premier Pnu à l'échelle du département et quelles sont les perspectives d'amélioration du cadre de vie, de renforcement de la mixité et de changement d'image du deuxième programme ? Profession Banlieue souhaite sur cet axe développer ses instances de qualification *in situ*, pour croiser analyses globales et présentations de projets.

### **Mixité sociale, rénovation urbaine et politiques de peuplement : doctrines, bilans et réformes – Rencontre**

Les attentats de Paris en janvier 2015 ont incité le gouvernement à prendre de nouvelles mesures en faveur de la mixité sociale pour lutter contre l'« apartheid territorial, social, ethnique ». Mais la mixité sociale était déjà au cœur du programme national de rénovation urbaine (Pnu) lancé en 2003 et est convoquée dans les politiques du logement depuis plus de 20 ans maintenant. Alors que la politique d'attribution des logements sociaux est transférée aux intercommunalités et que doivent s'élaborer des conventions d'équilibre territorial sur les territoires de la politique de la ville, quel sens

donner à l'objectif de mixité sociale dans un département comme la Seine-Saint-Denis ? Bien que les termes de « politiques de peuplement » réapparaissent dans le vocabulaire politique national, quelle est leur portée réelle et, surtout, comment ces politiques se traduisent-elles dans les pratiques des acteurs de terrain, tant en matière de pratiques d'attribution des logements sociaux que de diversification de l'offre de logements et de fonctions à l'échelle du territoire ? Comment ne pas éluder la question ethnique sans pour autant l'instrumentaliser politiquement.

Avec la participation de Jean-Claude Driant, professeur à l'école d'urbanisme de Paris (université Paris-Est Créteil, Christine Lelévrier, sociologue urbaniste, Lab'Urba, université Paris-Est Créteil, Christophe Noyé, géographe, cabinet Cf.géo...

### **État des lieux de la prise en compte des dimensions environnementales dans les projets de renouvellement urbain de Seine-Saint-Denis - Journée d'étude**

La loi du 21 février 2014 assigne désormais à la politique de la ville l'objectif de promouvoir « la ville durable, le droit à un environnement sain et de qualité et la lutte contre la précarité énergétique ». Alors que le Pnru 1 se termine, le département s'engage sur de nombreux sites dans un deuxième programme de renouvellement urbain. Quels changements en matière d'image et de cadre de vie peut-on d'ores et déjà constater ? Quels ont été les réussites et les écueils à ne pas reproduire ? Sous quels angles la question environnementale a-t-elle été creusée par les équipes projets ? De manière complémentaire à un travail de réflexion et d'échange en salle, avec des intervenants extérieurs spécialistes des Pru et des questions environnementales, une visite multi-sites en bus sera organisée afin d'alterner point de vue global et analyse ciblée sur quelques projets particulièrement innovants sur les questions environnementales.

### **Conception et accompagnement des usages dans l'espace public des quartiers – Visite sur site à Rillieux-la-Pape (agglomération lyonnaise)**

Si la cohésion sociale figure comme un objectif central du contrat de ville, les projets d'aménagement qui concernent les quartiers populaires témoignent souvent d'un déficit de réflexion sur le potentiel de l'espace public en tant qu'espace de rencontre, de bien-être et d'échange. L'approche est souvent centrée sur des objectifs de sécurité et de lisibilité de l'espace public. Par cette visite de site sur l'agglomération lyonnaise, il s'agira ainsi d'observer les acquis d'une collectivité qui a mené une réflexion approfondie sur la conception et les usages de ses différents espaces publics. Après l'exposé des principes généraux d'aménagement et des expériences tentées localement, il s'agira d'interroger la conception et l'animation d'un espace public créé ou rénové, animé par différents acteurs. Cet espace pourra avoir été co-construit avec les habitants et/ou les impliquer dans sa gestion *a posteriori*.

### **La convention d'équilibre territorial : bilan, enjeux et retour d'expériences – Après-midi**

Avec : Anne-Katrin Le Doeuff, directrice générale déléguée, Espacité

La convention d'équilibre territorial (Cet) est obligatoire dès lors que le territoire de l'intercommunalité comporte un quartier prioritaire de la politique de la ville. Par ailleurs quand l'Agence nationale de rénovation urbaine intervient sur ce territoire, la Cet doit être élaborée parallèlement à la mise en œuvre des protocoles de préfiguration et signée au plus tard lors de la signature de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain. La Cet vise à améliorer la mixité sociale et traduit en objectifs précis et territorialisés les orientations en matière d'attributions de logement, définies par la conférence intercommunale du logement (Cil). Qui est concerné par la Cet ? Quelles sont les étapes de son élaboration ? Quelles sont les conditions de réussite de la démarche pour véritablement atténuer les logiques de ségrégation socio-spatiale ?

## **Le soutien à la mobilité en Seine-Saint-Denis – retour d’expériences**

Alors que la Seine-Saint-Denis et plus largement l’agglomération parisienne vont connaître une transformation sans précédent en matière d’offre de transport en commun, on ne dispose que de peu d’informations récentes sur les initiatives qui çà et là accompagnent les habitants les plus en difficulté dans l’accès à la mobilité. Or, l’on sait qu’il s’agit d’une dimension essentielle pour permettre l’accès à l’emploi et aux différents services de la ville. Profession Banlieue souhaiterait s’associer à un laboratoire de recherche pour recenser et mettre en valeur des expériences franciliennes inspirantes en matière de mobilité pour les quartiers.

## **De la gestion urbaine au projet de gestion : intégrer le projet et ses coûts dans les démarches de renouvellement urbain – Groupe de travail (suite) – Animation : Benoit Bichet, Espacité**

Les enjeux de gestion sont particulièrement prégnants dans un département comme celui de la Seine-Saint-Denis, à la fois très fortement concerné par le renouvellement urbain et peu doté en moyens de fonctionnement. Le groupe de travail mobilise ainsi des outils et des méthodes pour aider les professionnels du territoire à formaliser leur projet de gestion ainsi qu’un cadre propice à sa mise en œuvre dans la durée. En 2017, les deux dernières séances du groupe s’appuieront d’une part, sur une visite de site à Nanterre, occasion de présenter la démarche de Gup de la ville et l’état d’avancement des travaux de l’Union sociale pour l’habitat sur l’exonération de la Tfpb et d’autre part, sur la participation des habitants aux démarches de Gup, les problématiques de stationnement et les enjeux de la Gup dans les quartiers dégradés anciens.

## **4. Développement économique et emploi**

Composantes essentielles de l’égalité des territoires et pourtant pilier le plus fragile de la politique de la ville, le développement économique des quartiers doit favoriser l’accès à l’emploi des habitants, mais aussi l’activité et le développement économique dans ces territoires. Cet enjeu doit être pensé dans le cadre des nouvelles échelles politico-institutionnelles, où les Établissements publics territoriaux, la métropole du Grand Paris et la Région doivent redéfinir leurs compétences et leurs modalités d’intervention. Ce pilier de la politique de la ville doit également s’interroger sur la nature du développement économique que l’on souhaite promouvoir dans et pour les quartiers. L’économie sociale et solidaire, par exemple, est de plus en plus convoquée comme un modèle favorable au développement économique et à l’emploi des habitants peu ou pas qualifiés, et plusieurs sites se sont d’ores et déjà engagés dans cette voie. Mais les marges de progrès restent fortes.

## **Balayer les idées reçues sur l’emploi et le travail, construire une méthodologie d’analyse et d’action – Groupe de travail – Animation : Jacqueline Lorthiois, économiste**

Les idées reçues sur le travail et l’emploi ont la vie dure. Afin de quitter confusions, visions réductrices et pessimistes et de réfléchir ensemble à des stratégies d’actions plus pertinentes, Profession Banlieue propose une série de 4 ateliers de travail. Certains exemples seront choisis pour illustrer différentes situations possibles (de territoires, de type d’activités, de catégories de populations), le but étant de parvenir à des diagnostics précis, adaptés à chaque cas, qui permettent de transmettre des outils de compréhension et d’analyse pour l’action. Une séance entière sera consacrée aux questions d’orientation/ formation/ qualification, parents pauvres des stratégies de développement économique des territoires, qui se contentent généralement de répondre à la demande exprimée et font l’impasse sur une réflexion prospective. Enfin, une réflexion sur les



stratégies pour l'action distinguera les échelles géographiques pertinentes, les moyens de développer l'emploi et les différentes marches vers l'insertion.

### **Le développement économique endogène des quartiers – Ateliers**

Les ateliers du développement économique se poursuivront en 2017 en réinterrogeant un certain nombre de fondamentaux pour l'action : après la loi Notre, où en est-on de la répartition des compétences en matière de développement économique, de la région aux agglomérations en passant par les communes ? Que nous disent les contrats de ville des constats et des intentions en la matière ? Il s'agira ensuite, en articulant visites sur sites et approches thématiques, d'approfondir un certain nombre de sujets clés comme le potentiel de développement de l'Ess dans les quartiers, les commerces de proximité comme pourvoyeurs d'emploi et de service, l'entreprenariat féminin ou encore les territoires entrepreneurs...

### **Le numérique : une question sociale ! – Après-midi**

Alors que les technologies numériques se généralisent sur l'ensemble des territoires et que se développe une société « hyper-connectée », de grandes inégalités d'équipements, de compétences et d'usages persistent, notamment dans les quartiers prioritaires. Un cycle de qualification organisé en 2015 par Profession Banlieue a notamment permis de montrer que localement, des collectivités apparaissent plus en pointe que d'autres sur la prise en compte des usages numériques et sur la mobilisation de ces nouvelles formes d'économie au service du développement des territoires. Beaucoup considèrent ainsi que l'usage du numérique est une chance pour les quartiers populaires, mais il ne faudrait pas pour autant sous-estimer les risques d'accroissement des inégalités. Car si dorénavant tous les milieux sociaux s'équipent, c'est dans les usages des technologies (démarches administratives en ligne, achats en ligne, mobilité...) que se logent les inégalités. Aussi est-il important d'accompagner ces nouveaux usages.

### **L'évolution du monde du travail et des qualifications : quel impact pour les populations des quartiers ? – Après-midi**

À l'échelle mondiale, des économistes parlent aujourd'hui d'une 4<sup>e</sup> révolution industrielle déjà enclenchée grâce aux nouvelles possibilités offertes par le numérique et la robotique. Plusieurs études prévoient que l'automatisation va entraîner une réduction des emplois de 47 à 56 % d'ici 20 ans<sup>1</sup>. Les plus optimistes espèrent de cette nouvelle révolution la suppression des tâches pénibles et répétitives, des gains de productivité, la valorisation de la créativité, une aide pour les personnes handicapées... Quand les plus pessimistes redoutent la montée du chômage, la fin du salariat ou encore une surveillance accrue des individus. Quoi qu'il en soit, il apparaît clairement que ces mutations à l'œuvre obligeront à repenser les modèles économiques, à imaginer de nouvelles répartitions du travail et des richesses produites, afin de ne pas accroître encore les inégalités et laisser de côté les populations les plus pauvres et les moins qualifiées. Il s'agirait ainsi de convier des chercheurs, des économistes, qui travaillent actuellement sur ces sujets pour apporter aux professionnels de la politique de la ville une vision prospective de l'emploi et du travail.

### **Le Grand Paris Express, vecteur d'emploi et de développement pour les quartiers de la politique de la ville ? – Rencontre en partenariat avec l'IHEDATE**

---

<sup>1</sup> "The Future of Employment: How Susceptible are Jobs to Computerisation?", Carl Benedikt Frey and Michael A. Osborne, 2013, disponible en ligne : [www.oxfordmartin.ox.ac.uk/downloads/academic/The\\_Future\\_of\\_Employment.pdf](http://www.oxfordmartin.ox.ac.uk/downloads/academic/The_Future_of_Employment.pdf)

Le Grand Paris Express est un projet stratégique pour le devenir de l'Île-de-France à long terme et plus particulièrement pour la Seine-Saint-Denis, qui se verra mieux reliée au reste de l'agglomération parisienne par plusieurs lignes de métro (nouvelles lignes 15, 16 et 17, extension des lignes 11 et 14...). À l'horizon 2030, la métropole comptera au total 200 km de nouvelles lignes de métro automatique, 68 nouvelles gares et potentiellement 2 millions de voyageurs qui emprunteront chaque jour ce nouveau réseau. Avec des besoins d'emplois estimés à 13 500 par an pendant la phase travaux, le Grand Paris Express représente une opportunité d'accès à l'emploi pour les habitants de l'Île-de-France, notamment pour les populations en insertion professionnelle. Au-delà, ce gigantesque projet de mobilité est un levier de développement de l'activité économique et des emplois autour de ces zones de flux. Néanmoins, ce projet sans précédent va-t-il contribuer à réduire les inégalités sociales et territoriales, ou bien plutôt conduire à les recomposer, au-delà de son périmètre ou dans ses angles morts ? Cette rencontre sera l'occasion d'un débat entre acteurs de la métropole et du Grand Paris Express, d'une part, et acteurs du développement des quartiers prioritaires, d'autre part.

## 5. Éducation et jeunesse

La jeunesse est à la fois le public cible des contrats de ville et un axe transversal majeur pour une politique qui doit contribuer à structurer un véritable projet de territoire en faveur de la jeunesse. Comment mobiliser l'ensemble des co-éducateurs que sont les parents, les professionnels, les partenaires institutionnels et associatifs, en coordonnant les actions éducatives ? Alors que l'on demande aux contrats de ville de renforcer les actions de prévention de la radicalisation, comment aider les professionnels de terrain à avoir une réflexion plus globale sur les modes de construction de l'identité des jeunes ? Comment l'école permet-elle la construction des adultes de demain ? Au moment où la question de l'évaluation des effets du Programme de réussite éducative refait surface, comment mieux affirmer les fonctions et les modes d'action de ces dispositifs ?

### **La construction de l'identité des jeunes : comprendre pour agir – Cycle de qualification**

De nombreux acteurs de proximité se sentent aujourd'hui démunis face au mal-être, repli, vide idéologique de certains jeunes, parfois porteurs de discours sectaires ou complotistes véhiculés par les réseaux sociaux. Comment mieux les écouter, les comprendre mais aussi trouver les clés pour les accompagner vers d'autres valeurs et formes d'engagement ? Ce Cycle de qualification proposera des éléments d'analyse plus globaux sur l'ensemble des fondements de l'identité des jeunes (psychologie, culture, représentations, idéaux, engagement...). Il mobilisera un certain nombre de spécialistes au-delà du fait religieux, pour aider à mieux les comprendre et mieux agir pour le vivre ensemble porté par la politique de la ville.

### **Les politiques jeunesse - Groupe de travail (en partenariat avec le conseil départemental du 93)**

Si les jeunes en insertion ou en difficulté constituent un public prioritaire pour nombre d'institutions et de dispositifs, rares sont les territoires à porter une démarche globale et coordonnée en direction de leurs publics jeunes. Les compétences apparaissent éclatées et les dispositifs peu lisibles dans leur ensemble, souvent davantage pensés pour les jeunes qu'avec eux. Par exemple, quels liens entre les services municipaux jeunesse et la prévention spécialisée ? Comment mieux accompagner les jeunes vers la formation, l'autonomie et la prise d'initiatives ? Alors que le Conseil départemental souhaite aujourd'hui se redonner un certain nombre d'orientations stratégiques et d'axes de travail en la matière, Profession Banlieue pourrait co-animer un groupe de travail permettant à l'ensemble des

acteurs de la jeunesse d'imaginer de nouvelles formes de partenariat et d'action publique, par exemple.

#### **L'école et la ville – Journées de formation**

Depuis 2007, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis et Profession Banlieue organisent chaque année trois jours de formation. Ces journées sont ouvertes aux inspecteurs de l'Éducation nationale, aux chefs d'établissement, aux enseignants, documentalistes, coordinateurs Rep, aux personnels d'éducation spécialisée et des services sociaux scolaires, aux équipes politique de la ville, coordonnateurs et référents de réussite éducative, aux partenaires des politiques éducatives locales, aux services départementaux et aux délégués du préfet.

Ces journées sont structurées autour d'une conférence suivie d'un débat, le matin, et de la présentation d'actions conduites par des établissements scolaires, des villes ou des associations, l'après-midi. Les trois journées de formation prévues en cette année scolaire accueilleront notamment :

- Fabien Truong : « jeunes françaises » ;
- Isabelle Collet : l'égalité filles/garçons dans l'éducation ;
- Pascal Plantard : le numérique à l'école.

#### **Adolescents de cité : l'épreuve de la mobilité – 5 à 7**

On décrit souvent les adolescents de cité comme enfermés dans des ghettos. Ils auraient peu de contacts avec les citadins d'un autre milieu social et résidentiel que le leur. Grandir dans un quartier ségrégué entraînerait-il l'acquisition de normes et de comportements spécifiques néfastes à leur insertion sociale ? Dans son ouvrage *Adolescents de cité. L'épreuve de la mobilité*, Nicolas Oppenchain questionne ces clichés, en s'intéressant aux effets des mobilités en dehors du quartier sur la socialisation et la construction identitaire des adolescents des cités franciliennes. Ont-ils des pratiques de mobilité si différentes de celles des autres adolescents ? Quelles épreuves spécifiques affrontent-ils au cours de leurs déplacements ? Que s'y joue-t-il de décisif pour eux ? Ce livre propose des pistes de réflexion aux professionnels intervenant dans les quartiers pour accompagner les adolescents dans l'évolution de leur manière de se déplacer lorsque celle-ci leur pose problème.

Avec : Nicolas Oppenchain, sociologue, maître de conférences à l'université François-Rabelais de Tours et chercheur au Citeres.

#### **Rôles et missions du coordonnateur Pre dans les nouveaux contrats de ville – Groupe de travail – Véronique Laforets, sociologue, Laboratoire de recherches coopératives**

Selon la circulaire du 30 juillet 2014, le Programme de réussite éducative a vocation à devenir le volet éducatif du contrat de ville. Cela ne va pas sans poser un certain nombre de questions aux communes, les Pre étant axés sur des actions individuelles alors que le volet éducatif peut aller bien au-delà. Dans les villes, la réflexion démarre à peine, d'autant que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la compétence politique de la ville revient aux établissements publics territoriaux (Ept) nouvellement créés, parfois sans démarche intercommunale préexistante. Par ailleurs, la posture professionnelle des coordonnateurs est parfois rendue complexe du fait de leur positionnement dans les services des villes et de la relation aux partenaires. Ce nouveau groupe de travail proposera ainsi de se pencher sur le rôle du coordonnateur, sa place et ses missions, sa reconnaissance, ses liens avec les différents partenaires au regard de ces nouveaux paramètres de gouvernance.

## **6. Égalité, lutte contre les discriminations et accès aux droits**

Ces dimensions sont quasi constitutives de la politique de la ville, qu'il s'agisse de l'accompagnement vers l'emploi, de l'accès aux soins et aux droits sociaux, de l'égalité entre les femmes et les hommes, ou de la lutte contre les discriminations. Ces deux dernières priorités constituant, avec la jeunesse, les axes transversaux des contrats de ville.

#### **Appui au déploiement du plan de formation aux valeurs de la République et à la laïcité – Formation-action**

Le Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 6 mars 2015 a mis en place un plan national de formation intitulé Valeurs de la République et laïcité à destination de l'ensemble des professionnels qui sont en contact avec le public. Ce plan est déployé localement par différents canaux et s'appuie sur un kit de formation. L'objectif est de permettre d'adopter une posture professionnelle adaptée à la fonction de chacun et au statut de la structure employeuse et d'apporter des réponses précises aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions. Les réponses sont fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue avec les populations. En Seine-Saint-Denis, Profession Banlieue déploie cette formation lors de 2 sessions de 2 jours, en co-animation avec la fédération départementale des centres sociaux. La cible prioritaire est l'ensemble des professionnels des associations intervenant dans les quartiers en politique de la ville (dont les associations de prévention spécialisée, les porteurs de projet Réaap, les associations de médiation sociale et culturelle...), les missions locales, les centres sociaux et les agents de développement local qui ne peuvent bénéficier des formations du Cnft.

#### **Santé mentale, psychiatrie et territoires – Groupe de travail et Rencontre**

Les questions relatives à la « santé mentale » sont ressenties comme de plus en plus prégnantes et préoccupantes par les intervenants de première ligne travaillant dans des secteurs très divers (éducation, logement, social, insertion, développement social des quartiers...). De plus, depuis plusieurs années, les diagnostics locaux de santé identifient la santé mentale comme une priorité locale, priorité réaffirmée dans le volet santé des nouveaux contrats de ville. Le système de soins en psychiatrie, s'il constitue un pivot essentiel pour ce domaine, n'a pas vocation à répondre à toutes les difficultés relevant de cette problématique. Le groupe de travail propose ainsi d'engager une réflexion sur les problématiques les plus préoccupantes relevant de la santé mentale au sens large, en y associant des professionnels des secteurs concernés (travailleurs sociaux, enseignants, éducateurs, coordonnateurs – atelier santé ville, contrat local de santé, conseil local de santé mentale –, psychologues, psychiatres... de collectivités, d'établissements publics ou d'associations) et également des chercheurs, des bénévoles et des usagers. L'objectif est d'aider les professionnels confrontés à ces questions à mieux se repérer, tant dans le recensement des ressources existantes que dans l'examen des difficultés et des possibilités d'agir.

L'animation de ce groupe de travail est confiée à Michel Joubert, professeur émérite de sociologie, à l'université Paris 8. Il sera prolongé et mis en perspective à l'occasion d'une Rencontre qui se tiendra fin 2017.

#### **Chroniques d'exil et d'hospitalité. Vies de migrants, ici et ailleurs – 5 à 7**

Olivier Favier, historien et reporter indépendant, a passé trois ans au contact des migrants et a réuni des entretiens, des analyses, des portraits, des reportages, qui décrivent à la fois leurs parcours et leurs conditions d'accueil. Dans son ouvrage *Chroniques d'exil et d'hospitalité. Vies de migrants, ici et ailleurs* paru en mai 2016 aux éditions Le passager clandestin, les migrants racontent leur vie et leur exil, à travers le désert, la Méditerranée ou l'Himalaya... jusqu'à des campements de fortune en

France. L'auteur offre un regard sans concession sur les migrations et les conditions d'accueil en France de ceux qui ont tout quitté dans l'espoir d'une vie nouvelle.

#### **L'approche budgétaire genrée – Après-midi**

La budgétisation sensible au genre (ou *gender budgeting*) vise à intégrer la perspective de genre dans tout le cycle budgétaire pour analyser l'impact différencié des dépenses et des recettes des budgets publics sur les femmes et les hommes. Cette approche apparaît ainsi comme un levier d'action concret pour mesurer et réduire les inégalités entre les hommes et les femmes, priorité transversale des contrats de ville. Édith Maruéjols, géographe spécialiste des questions de genre, a plus particulièrement utilisée cette méthode dans ses travaux de recherche, qui portent notamment sur l'impact de la division sexuée du loisir des jeunes dans la manière d'utiliser la ville par la suite en tant que femmes ou hommes. Elle mettra ses travaux en regard d'une ville comme Aubervilliers, qui s'est saisie de cette question des inégalités hommes-femmes dans la production de la ville et de ses équipements, pour envisager des actions de diagnostic et de rééquilibrage.

#### **Accompagner les associations de médiation sociale et culturelle dans la construction d'outils de suivi – Groupe de travail en partenariat avec LaFédé**

Les derniers travaux menés sur les coûts évités par la médiation sociale et culturelle avec le cabinet Kimso ont mis en lumière les besoins d'outillage des associations, pour mieux piloter et valoriser leur action auprès des pouvoirs publics et des financeurs. À partir des avancées de cette étude et en s'appuyant sur l'outil de suivi Médios développé par France Médiation, Profession Banlieue et la Fédération des associations de médiation sociale et culturelle d'Île-de-France ont souhaité accompagner des associations dans l'utilisation de ce nouvel outil de pilotage et de suivi de l'activité. Il s'agira d'adapter l'outil Médios aux activités de médiation sociale et culturelle, mais aussi de généraliser l'outil d'analyse des situations rencontrées, testé dans l'étude Kimso, qui permet d'obtenir des informations sur les effets de la médiation.

#### **Santé mentale et cadre de vie : co-construire des pistes de travail avec les professionnels de la médiation sociale – Rencontre en partenariat avec LaFédé et la Plateforme nationale de ressources Atelier santé ville**

Huit associations de médiation sociale et culturelle d'Île-de-France, membres de LaFédé, ont été sollicitées par l'Agence régionale de Santé d'Île-de-France pour recueillir l'avis des habitants sur leurs priorités en matière de santé. Cette consultation s'inscrit dans le cadre de la révision du Plan régional de santé. Les résultats de cette démarche seront présentés lors d'une Rencontre organisée en mai par Profession Banlieue, LaFédé et la Plateforme nationale de ressources Atelier santé ville. Les situations et propositions formulées par les habitants seront débattues en ateliers avec les participants. Il s'agira aussi de déterminer ensemble en quoi chacun (représentant de bailleurs, agent de la ville, de l'agglomération ou de l'État, membre associatif...) peut intervenir sur les questions de santé mentale et de cadre de vie, deux préoccupations fortes des habitants. Quelles solutions proposer collectivement à des problèmes concrets ? Les ateliers donneront lieu à une restitution dynamique et participative originale et seront mis en perspectives par des chercheurs.

#### **Les droits culturels, leviers du pouvoir d'agir – Formation-action (avec Réseau Culture 21)**

Les droits culturels visent à garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle, comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité » (Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, 2007). Très récemment, l'importance des droits culturels a été réaffirmée dans la Loi Notre, qui précise que « la responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels ». Cette

approche invite à considérer les problématiques posées à la société non plus en termes de besoins à satisfaire, mais de capacités, d'échanges de savoirs, de liens internes et externes à développer et à tisser. Les droits culturels permettent de reconsidérer chaque personne dans sa globalité, dans un contexte où les dispositifs tendent à la segmenter. Profession Banlieue a ainsi sollicité Réseau Culture 21 pour proposer aux professionnels de la politique de la ville une formation-action de 4 jours afin de mieux connaître les droits culturels, de développer des outils d'observation et d'analyse et, in fine, de contribuer à renforcer le pouvoir d'agir des populations.

## AUTRES ACTIVITÉS DU CENTRE DE RESSOURCES

### 1. Les missions d'accompagnement et d'appui aux réseaux locaux

#### Autour de la parentalité :

À la demande de la Direction départementale de la cohésion sociale (Ddcs) de Seine-Saint-Denis, Profession Banlieue anime depuis bientôt 15 ans le **réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents** qui s'est mis en place sur le département. Depuis 2014, le Réaap est piloté par la Caf et reste animé par Profession Banlieue. Il s'agit de soutenir une dynamique de réseau pour favoriser la réflexion et l'échange d'expériences autour du soutien aux parents dans leur fonction éducative, sur la place et le rôle respectifs des parents et des professionnels.

L'animation du réseau s'appuie sur :

- une soirée-rencontre des porteurs de projet et des parents et une publication, *Les soirées du Réaap* ;
- l'organisation d'une « Journée des porteurs de projet » ;
- la publication de la lettre *Parentalités*, outil de mise en réseau des acteurs du Réaap en Seine-Saint-Denis (trois lettres par an).

Et depuis 2015,

- une animation du Réseau des référents des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas) avec des temps de rencontres entre professionnels et des échanges de pratiques.
- une diffusion des informations relatives à la parentalité en direction des professionnels concernés de Seine-Saint-Denis, dans le cadre du Réaap et du Clas.

#### Autour de la santé :

Profession Banlieue est depuis plusieurs années impliqué dans l'animation des réseaux d'échange et de qualification relatifs aux questions de santé publique. À l'échelle de l'Île-de-France, le centre de ressources joue un rôle particulier de production et de diffusion de connaissances concernant la prise en compte des inégalités sociales et territoriales de santé, avec de nombreuses publications et ateliers de travail sur les problématiques de santé dans les quartiers prioritaires. La participation de Profession Banlieue aux différents réseaux et instances de pilotage contribue à enrichir la réflexion partenariale et à améliorer la prise en compte des besoins de qualification des professionnels.

Cela se traduit par :

- **Le soutien aux coordonnateurs Asv.** Des journées de soutien aux nouveaux coordonnateurs sont organisées à la Délégation territoriale de la Seine-Saint-Denis (Dt93) de l'Agence régionale de santé (Ars) Île-de-France.

- **La participation aux comités de pilotage locaux des Cls.** Profession Banlieue participe depuis 2011 aux comités de pilotage des collectivités de la Seine-Saint-Denis qui élaborent des contrats locaux de santé (Cls).

- **La participation aux groupes de travail départementaux et régionaux de l'Agence régionale de santé.** Au niveau de la Seine-Saint-Denis, il s'agit du groupe départemental Asv / Cls rassemblant

l'ensemble des coordonnateurs des Asv et/ou Cls ainsi que les partenaires institutionnels. Au niveau régional, Profession Banlieue s'inscrit dans des groupes de travail thématique (référentiel Cls et gouvernance) et participe également au comité de pilotage et au comité technique régional des Cls.

#### **Autour de la médiation sociale :**

**La Fédération des associations de médiation sociale et culturelle d'Île-de-France (LaFédé).** Profession Banlieue accompagne la Fédération depuis sa création pour défendre la reconnaissance de la médiation sociale et culturelle. Membre du bureau de la Fédération, Profession Banlieue la soutient dans la mise en place d'actions de qualification et de professionnalisation des médiateurs sociaux et culturels. Ce lien permet au centre de ressources de rester au plus près des besoins exprimés par ces professionnels. Des groupes de travail et rencontres sont régulièrement organisés en partenariat avec LaFédé.

**France Médiation**, réseau national des médiateurs sociaux. Profession Banlieue est aujourd'hui membre de son conseil d'administration. Les objectifs de France Médiation rejoignent ceux de Profession Banlieue, notamment sur la reconnaissance du métier de médiateur social et la volonté de professionnaliser ces emplois. En 2016, Profession Banlieue s'est notamment beaucoup impliqué dans l'élaboration d'une norme expérimentale Afnor pour la médiation sociale et la déclinaison de son référentiel de certification.

## **2. La contribution à des instances nationales**

### **La présidence de Question de Ville et le réseau national des centres de ressources**

Depuis quelques années, les directeurs des centres de ressources pour la politique de la ville se réunissent régulièrement. L'objectif de ces rencontres est multiple :

- échanger sur les questions d'actualité de la politique de la ville ;
- partager sur les outils de qualification mis en œuvre par les différents centres de ressources ;
- affirmer le rôle et la place des centres de ressources dans la conduite de la politique de la ville.

Outre les débats sur l'actualité de la politique de la ville et les échanges d'informations, chaque réunion fait l'objet d'un travail sur un thème spécifique et/ou d'approfondissement d'une thématique plus structurante pour l'action des centres de ressources.

**Question de ville**, association de dix-huit directeurs des centres de ressources politique de la ville, contribue à l'animation du réseau des centres de ressources et joue par ailleurs un rôle de production de contenu et d'interpellation au niveau national.

Depuis septembre 2015, la co-présidence de l'association est assurée par le directeur de Profession Banlieue et la directrice de l'Observatoire régional de l'intégration et de la ville.

### **Plateforme nationale de ressources des Ateliers santé ville**

La plateforme nationale de ressources des Asv est un espace d'expression et de représentation des coordonnateurs Asv, un lieu de connaissance et d'échanges sur les actions territoriales, et un outil de lisibilité et de visibilité des multiples initiatives locales. Espace de partage des savoir-faire et des compétences, cette plateforme a pour objet de :



- contribuer aux réflexions sur les inégalités sociales et territoriales de santé ;
- constituer un réseau national référent pour les acteurs locaux, régionaux et nationaux ;
- rendre accessibles les informations nécessaires au fonctionnement des Ateliers santé ville ;
- être force de propositions et de ressources pour la recherche, l'innovation et l'expérimentation.

Le centre de ressources est administrateur de l'association depuis 2011, date de sa création. Depuis 2014, Profession Banlieue est également membre du comité d'orientation du projet de capitalisation des Asv. Début 2016, Profession Banlieue a intégré le bureau de la Plateforme et y assure la fonction de trésorier.

### 3. Le recensement et la diffusion des ressources

#### La gestion de l'information

Profession Banlieue dispose d'un fonds documentaire spécialisé sur les problématiques de la politique de la ville. Il est composé d'ouvrages de références théoriques et méthodologiques et de rapports concernant des actions réalisées en Seine-Saint-Denis et ailleurs, en matière de développement local, d'aménagement urbain, de prévention de la délinquance, de participation des habitants, de santé, d'éducation...

Un travail de veille thématique et territoriale permet au centre de ressources de répondre aux demandes des professionnels de Seine-Saint-Denis de façon précise, dans des délais rapides, voire d'anticiper sur certains domaines.

La documentation est accessible à tout public avec une possibilité d'emprunt.

#### L'espace documentaire de Profession Banlieue

Accédez à l'ensemble des ressources du fonds documentaire de Profession Banlieue en ligne.

<http://espacedocumentaire.professionbanlieue.org>

À noter qu'en 2017, Profession Banlieue rejoindra la base documentaire mutualisée Cosoter, ce qui nécessitera un travail conséquent de suivi.

Le site [www.professionbanlieue.org](http://www.professionbanlieue.org)

Le site Internet est un outil d'appui aux différentes actions menées par le centre de ressources pour permettre aux professionnels d'accéder rapidement à une information organisée, c'est-à-dire à des données qui sont déjà sélectionnées, classées et actualisées.

2017 verra la refonte du site internet de l'association.

Sur twitter <https://twitter.com/ProfBanlieue>

**Panorama de presse du Réseau national des centres de ressources politique de la ville :**

[www.scoop.it/actu-politiquedelaville](http://www.scoop.it/actu-politiquedelaville)

#### Les fiches d'expériences

Profession Banlieue poursuit le développement de sa base de données sur les initiatives et les expériences de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis et au-delà.

Les actions recensées sont décrites sous forme de fiches d'expériences et leur diffusion est assurée grâce à quatre supports : elles sont consultables au centre de documentation ; elles sont accessibles sur le site Internet ; elles peuvent être intégrées à une publication, notamment dans la rubrique « Initiatives » des Cahiers ; enfin, elles sont accessibles *via* le site I-Ville du Cget.

## 4. Publications

### **Les Actes, les Cahiers, les rapports des groupes de travail...**

Profession Banlieue publie et diffuse les Actes des différentes Rencontres, les « Cahiers » des cycles de qualification, les rapports des groupes de travail, les « 5 à 7 », les « Après-midi », « Les Ateliers », « Les Textes » et, depuis 2010, les journées co-organisées avec l'Éducation nationale : « L'école et la ville ».

L'année 2015 poursuivra le travail de qualification et d'élargissement de la diffusion des publications qui sont d'abord des outils de travail : le rôle qui leur est imparti, à savoir formaliser et capitaliser l'état de la réflexion des professionnels et des chercheurs à un moment donné, sera maintenu.

### **La Lettre de Profession Banlieue**

Cette lettre bimestrielle est envoyée aux élus, aux services de l'État, aux professionnels de la politique de la ville de Seine-Saint-Denis et à leurs partenaires, ainsi qu'aux adhérents de Profession Banlieue. Elle est actuellement diffusée à 2 200 exemplaires.

L'objectif de cette lettre d'information est d'être un outil de travail. Son contenu est précis, bref et présente l'état d'avancement des travaux de Profession Banlieue. Elle comporte également quelques rubriques immédiatement utiles aux professionnels : les mouvements dans l'administration ou dans les quartiers ; les rendez-vous : annonce de colloques, séminaires... et des références bibliographiques disponibles au centre de documentation.